



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DES TRANSPORTS ET DE
COMMUNICATION
MECT

Sous la haute présidence de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keïta
Président de la République, Chef de l'Etat

LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU 2^{ÈME} PONT DE KALABOU

Jeudi 17 novembre 2016

MARDI
15 NOVEMBRE
2016
55^{ème} année
N°18303
200 Fcfa

www.essor.ml

ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**Route Zantiébougou-Kolondiéba-
frontière avec la Côte d'Ivoire**

LE CHANTIER EST LANCÉ

La réalisation de cet axe
routier permettra de relier
notre pays à la Côte d'Ivoire.
Et de soulager
les populations riveraines
des souffrances endurées
quotidiennement.



Lire en page 3

**8^{ème} Conférence islamique des ministres de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique
LES TECHNOLOGIES AU SERVICE**

**Élections communales
LE MINISTRE AG ERL**

pour ces produits. Sa crainte se nourrit de l'incapacité des responsables de la Commission nationale des AMM à donner des explications convaincantes. La formule consacrée est : « le blocage se situe au niveau de la cage se situant au niveau de la

deux produits. Il s'agit de s'assurer que les normes de bonnes pratiques pharmaceutiques sont bien respectées. Ces services ont délivré le certificat de conformité qui a été joint au dossier et transmis à la

attaché à la promotion de cette médecine, à travers la formation mais surtout la recherche. Il ne comprend pas la lenteur actuelle de l'AMM. Y aurait-il un désintérêt pour les MTA ? En tout cas les

été formulée. Donc les choses sont très claires. La commission doit, dans le délai requis, examiner les dossiers et se prononcer sans état

que ceux qui ne sont pas conformes soient purement et simplement rejetés.

B. DOUMBIA

AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX À COMPÉTITION OUVERTE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DRPO N°0020/F - 2016

1. Cette Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « L'ESSOR » n°18283 du 18 octobre 2016.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le programme intérimaire, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la maintenance des matériels de froid des structures centrales et rattachées du Ministère de l'Éducation Nationale.

3. Le Ministère de l'Éducation Nationale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la maintenance des matériels de froid des structures centrales et rattachées du Ministère de l'Éducation Nationale.

Il est conseillé à chaque candidat d'effectuer la visite des structures pour apprécier l'ampleur de la prestation.

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) telle que définie à l'article 24 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant du code des marchés publics du Mali, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

- Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale

- Simbo TOUNKARA: simboca2000@yahoo.fr;

- Mohamed Moulaye TRAORE : m_moulaye2001@yahoo.fr;

- TIMBELY Dinding YEBEDIE : dindingyebedie@yahoo.fr;

et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) à l'adresse mentionnée ci-après : bureau du régisseur d'avances, 2ème étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2013, 2014 et 2015 doit être au moins égal au montant de son offre. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit l'Ordre pour au maximum pour les années 2013, 2014 et 2015. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à 9 000 000 FCFA (l'attestation doit être conforme au modèle donné dans le présent dossier).

Capacité technique et expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Moyens humains :

Le soumissionnaire doit disposer d'une équipe composée de dix (10) techniciens diplômés au moins DEF + 04 en froid-climatisation et ayant trois (03) ans d'expérience dans la maintenance des matériels de froid. A cet effet, il devra fournir le CV de chaque technicien en plus de la copie certifiée conforme du diplôme ou de l'attestation du diplôme.

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Au moins deux (02) marchés de prestations de maintenance de matériels de froid prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2012 à 2016.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement la Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) complète ou la retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) chez le régisseur d'avances, 2ème étage. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié ou par virement Bancaire suivant. Les coordonnées ci-après : Banque : Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA, Code Banque : ML 102, Code Guichet : 01001, Numéro de compte : 001680603801-93. La Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) sera adressée par courrier électronique ou remis sur place en support papier.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

- Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale, secrétariat Général, 2ème étage au plus tard le 14 décembre 2016 à 09 heures 30 minutes TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de neuf cent mille (900 000) Francs CFA

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et aux données particulières de la DRPO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 14 décembre 2016 à 09 heures 45 mn l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale au rez de chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex flamboyant.